



**ACADÉMIE
DE CRÉTEIL**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de la Seine-et-Marne

Division des personnels enseignants

Affaire suivie par :
Caroline DRANCOURT
Tél : 01 64 41 26 92
Mél : juryacademique.dsden77@ac-creteil.fr

20, quai Hippolyte-Rossignol
77 000 Melun
www.dsden77.ac-creteil.fr

La Rectrice

- **Vu** le code de l'éducation ;
- **Vu** le décret n°90-680 du 1^{er} août 1990 modifié relatif au statut particulier des professeurs des écoles
- **Vu** l'arrêté du 1^{er} juillet 2013 relatif au référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation ;
- **Vu** l'arrêté du 22 août 2014 modifié fixant les modalités de stage, d'évaluation et de titularisation des professeurs des écoles stagiaires ;
- **Vu** l'arrêté du 22 décembre 2014 modifié fixant les modalités d'accomplissement et d'évaluation du stage des maîtres contractuels et agréés à titre provisoire des établissements d'enseignements privés sous contrat,

Arrête

Article 1 :

Le jury académique d'évaluation et de titularisation des professeurs des écoles stagiaires organisé en vue de leur admission au certificat d'aptitude au professorat des écoles de l'enseignement public et de l'enseignement privé sous contrat – session décembre 2024 – est composé comme suit

Présidente du jury :

Madame Valérie DEBUCHY, inspectrice d'académie – directrice académique des services de l'éducation nationale de la Seine-et-Marne ;

Vice-Président du jury :

Monsieur Gilles BOUSQUET, adjoint à l'inspectrice d'académie - directrice académique des services de l'éducation nationale de la Seine-et-Marne, en charge du 1^{er} degré ;

Membres du jury :

Monsieur Alexandre TOBATY, adjoint à l'inspectrice d'académie – directrice académique des services de l'éducation nationale de la Seine-Saint-Denis en charge du 1^{er} degré ;

Madame Elisabeth LORIN, adjointe à l'inspectrice d'académie – directrice académique des services de l'éducation nationale du Val-de-Marne en charge du 1^{er} degré ;

Madame Sylvie DUDON, inspectrice de l'éducation nationale.

Article 2 :

Le secrétaire général de l'académie de Créteil est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Créteil, le 28 octobre 2024



Julie BENETTI